



# Nantes Agglo

Bulletin trimestriel de l'union locale des retraités CFDT de Nantes et alentours

## Abstention et démocratie : sortir de la crise

**Éditorial** Les élections municipales sont maintenant derrière nous et nous pouvons en tirer quelques enseignements en particulier sur le niveau de l'abstention car les maires n'ont souvent été élus que par moins de la moitié des électeurs inscrits. La progression régulière de l'abstention nous interpelle et nous inquiète. Les politologues avancent plusieurs explications.

D'une part la modification du mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants, effectuée pour améliorer la parité, a supprimé le "panachage" et a rendu plus difficile la constitution des listes : 23 700 communes sur 34 800 n'avaient qu'une seule liste candidate, ce qui enlève tout enjeu et tout débat autour du scrutin.

D'autre part, la méfiance des citoyens envers les politiques qui, au niveau national, ne respectent pas les résultats des élections.

Enfin l'éloignement du niveau de décisions du fait des intercommunalités (même s'il faut relativiser) et la disparition progressive des services publics de proximité.

Si ces constats reflètent bien la réalité, il n'est pas possible de s'arrêter là. S'abstenir est aussi (surtout ?) un cri d'alarme : de nombreux électeurs ne se considèrent plus comme citoyens de la commune, si bien que les décisions prises par les élus ne les concernent pas.

C'est malheureusement la réalité et c'est là que nous devons intervenir. Il y a un réel manque d'écoute de la part des élus, notamment envers les populations les plus fragiles qui ne peuvent se faire entendre. Elles ne sont pas représentées ou très peu dans les conseils municipaux et se sont habituées à subir les décisions prises.

Cette augmentation de l'abstention montre surtout que la démocratie dans les pays occidentaux est malade : la démocratie ne peut en effet

fonctionner qu'en présence d'espaces de débats apaisés permettant à chacun de s'exprimer, d'écouter les avis d'experts et au total de délibérer pour prendre une décision partagée comme le font les conventions citoyennes. À quelques exceptions près, l'Assemblée nationale, le Sénat ainsi que de nombreux conseils municipaux ou intercommunaux ne sont que des lieux de votes bloqués, sans libre débat ni recherche de l'intérêt général, ce qui explique le désintérêt croissant des électeurs.

Ce qu'on appelle démocratie libérale n'est qu'un système politique qui a pour seul but de faire ressortir une majorité qui détiendrait la vérité contre la minorité. Or quelle relation y a-t-il entre le fait d'être majoritaire et le fait de prendre des décisions justes ? Aucune. Ce n'est que d'un débat ouvert et d'une délibération partagée que peut sortir une décision juste. Les exemples de dirigeants autoritaires élus dans des "démocraties" (Trump, Erdogan, Netanyahu...) ou de décisions aberrantes (retour de pesticides, privatisation des biens communs comme l'eau par exemple) montrent bien cette dérive dangereuse pour la démocratie. Au lieu de chercher à gagner à tout prix les élections, les partis politiques feraient mieux de travailler à l'avènement d'une société plus juste, plus solidaire : une société du vivre-ensemble. Ce devrait être le seul et vrai pouvoir des politiques.

Espérons que les nouvelles équipes municipales auront la volonté, comme le demande la CFDT, de co-construire leurs délibérations avec la société civile et ses représentants. Souhaitons aussi que l'échéance présidentielle de 2027 soit un moment de sursaut collectif pour permettre à notre pays de sortir du déficit démocratique qui s'est accentué ces dernières années.

*Dominique Macaire  
pour l'ULR AN*



Sommaire	
<b>Éditorial</b>	
2026, année chargée d'incertitude	1
<b>Hommages</b>	
Gildas Guillevin	2
<b>Vie des sections</b>	
SSR Chimie Énergie	2
SSR FEAE	2
SSR 3C	3
CFDT Retraités Éducation 44	4
ULR Saint-Sébastien	4
Nouvelle SLR Nantes	5
<b>Action</b>	
Être retraité et syndiqué	6
<b>Loisirs</b>	
Les vacances seniors	7
Sortie. Terra Botanica, Angers	7
Sortie Le Chronographe (Rezé)	8
<b>Bon à savoir</b>	
Parking personnes à mobilité réduite	8
Ulran.fr, notre site de renseignements	8
Vous changez d'adresse ?	8
Prochain Nantes Agglo	8

Gildas est né dans le quartier Zola, à Nantes, dans une famille originaire du Morbihan. Il était père de quatre enfants et habitait Saint-Sébastien, à la Profondine, quartier dit des "Castors".

Il a fait l'essentiel de sa carrière à la Biscuiterie Nantaise, la BN, où il était un électricien dont la compétence était unanimement reconnue.

Adhérent CFDT, il a été formé à l'école d'Yvon Bonnin et de Jeannette Mercier. Mais, son truc, ce n'était pas l'action revendicative en tant que telle, c'était la sécurité des travailleurs. De ce fait, il fut secrétaire du CHS-CT pendant dix ans. Pugnace, il avait fait analyser, lors d'un forum CFDT des comités d'entreprise, un bout de mur dont il fut révélé qu'il contenait de l'amiante.

Son chef de service, qui présidait aussi le CHS-CT avait considéré cet acte comme une offense personnelle et, en 1996, lors de suppressions de postes, il avait tenté de se débarrasser de Gildas. Sans succès car Gildas, de par ses fonctions, était protégé.

Il avait quand même réussi à reléguer Gildas dans un boulot sans intérêt. Là encore, mauvaise pioche car Gildas avait encore plus de liberté pour remplir son mandat.

Gildas était également passionné et efficace au sein de la mutuelle d'entreprise où il essayait d'obtenir de bonnes conditions de remboursement pour une cotisation acceptable.

Il avait malheureusement perdu son épouse et, sur la fin, avait beaucoup de difficultés à se déplacer.

Merci Gildas. Nous ne t'oublions pas.

Michel Moreau



## Assemblée générale de la SSR Chimie Énergie

### Vie des sections

La section CFDT Retraités Chimie-Énergie 44 a tenu son Assemblée Générale 2026 le 26 mars dernier, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Étaient invités Douria Hourrane représentante du SCEVLA (Syndicat Chimie Énergie Vendée Loire-Atlantique) et membre du Conseil d'administration de la CMCAS (Caisse mutuelle des activités sociales des Industries Électriques et Gazières) et Bernard Geay, secrétaire général du syndicat des retraités CFDT 44.

### Le rôle du CLIC

Après un rapide tour de table, Alyzée Perrochaud et Léonore Pottier, deux intervenantes du CLIC Entour'Age de Nantes (Clic : Centre Local d'Information et de Coordination), ont présenté le rôle central du CLIC dans l'accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants.

Puis Dounia Hourrane a informé l'assemblée d'une part sur les résultats des élections 2025 du CCAS, les nouveaux membres de son Conseil d'Administration et de ses commissions, d'autre part sur le rôle du SCEVLA. En fin de matinée, Bernard Geay a commenté divers sujets d'actualité : contexte international, informations nationales, annonçant le prochain Congrès confédéral CFDT de Bordeaux.

### L'activité du Pacte du pouvoir de vivre

L'après-midi, Dominique Macaire est intervenu sur le Pacte du Pouvoir de Vivre, projet de société conciliant justice sociale,

démocratie et écologie et son *Pouvoirs de Ville*, recueil des propositions présentées aux candidats aux élections municipales.

La réunion s'est poursuivie sur le fonctionnement du bureau de la section et les liens d'information et d'intervention du Syndicat Chimie Énergie 44/85.

Toutes ces interventions ont suscité de nombreux échanges enrichissants.

Merci aux invités, aux intervenants et à tous les participants.

Françoise Lemoine



## Assemblée générale de la SSR Indret-Défense 44

### Vie des sections

Une bonne trentaine d'adhérents et adhérentes de la SSR Indret-Défense 44 s'est réunie le 28 avril à la Plinguetière pour l'AG annuelle de la section. Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

Les effectifs de la SSR sont stables avec 115 adhérents à ce jour. Dominique Laville de l'UFR FEAE-CFDT a fait le point sur l'actualité sociale à la Défense, qui est un des rares ministères

en hausse de budget, en raison du contexte international. Bernard Geay, secrétaire de l'UTR 44, a présenté les questions interprofessionnelles où les négociations avec le patronat sont au point mort.

Concernant l'interne CFDT, la prochaine échéance est le congrès confédéral à Bordeaux en juin avec un débat qui



s'annonce animé sur la hausse envisagée du taux de la cotisation syndicale.

Trois militants de la section CFDT de Naval Group sont venus présenter les évolutions de l'établissement d'Indret en pleine transformation en vue des travaux pour le futur porte-avions *France libre* dont le président de la République est venu dévoiler le nom à Indret le 18 mars.

L'AG a également procédé au renouvellement partiel du conseil de SSR dans lequel deux nouveaux retraités font leur entrée. Bienvenue à eux !

François Bertet

## Une AG SSR 3C sous le signe de l'inquiétude

Vie des sections

Ce 24 mars 2026, les adhérents se sont retrouvés en assemblée générale au Carré des Services, à Saint-Herblain, en présence de Bernard Geay, secrétaire général du syndicat des retraités de Loire Atlantique, Olivier Kassous, membre du bureau du syndicat 3C 44-85, Bernard Jaud et André Leloup représentant la SSR 3C49, et notre intervenante Cécile Fouet Brisset, élue CFDT et membre du CESER des Pays de La Loire.

### Implantation et implication

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, notre SSR comptait 224 adhérents soit 2 de moins qu'à cette même date en 2025 : un exercice donc marqué par la stabilité puisque à ce jour nous comptons à nouveau 226 adhérents.

Notre SSR est présente au sein de toutes les structures du syndicat départemental de Loire-Atlantique et s'implique sur tous les sujets d'actualité. Ainsi, elle est intervenue sur l'avenir de la mutuelle MGEN Solutions, dans l'organisation de rencontres-formations proposées aux futurs retraités, avec le syndicat S3C 44-85. Elle a également encore proposé des amendements pour l'AG de l'URI et pour le congrès confédéral de la CFDT de Bordeaux en juin prochain. Elle a aussi participé, comme chaque année, au Forum des Seniors à la Beaujoire.

### Nous participons au Pacte du Pouvoir de Vivre

Avec la préparation du forum national en juin sur le thème *reprendre le pouvoir sur nos vies*. Participation également dans l'organisation d'une soirée débat sur les cahiers de doléances, et enfin avec l'enquête « accès aux droits » auprès des habitants de Port-Boyer pour la mise en place d'un bouclier social. Et au début 2026, par l'élaboration de propositions envoyées aux candidats des élections municipales. Enfin, notre SSR travaille à l'accueil des nouveaux retraités en leur faisant partager le projet de société que nous portons.

### Il fait bon être ensemble

Sur le plan de la convivialité, nous avons organisé le 2 octobre 2025 une sortie « À la découverte de Clisson, de la Sèvre Nantaise et du site du Hellfest » qui nous a permis de passer une excellente journée en famille dans un cadre agréable facilitant les échanges.

### Une date à retenir

Le 2 octobre 2026 nous organiserons une nouvelle rencontre conviviale avec une visite guidée de l'exposition « Bâtisseurs de Navires » à la Maison des Hommes et Techniques suivie, après le déjeuner, de la visite de Trememoult. On trouvera tout renseignement sur le site internet de l'ULR de Nantes : [ulran.fr](http://ulran.fr)

### Les sujets forts de l'actualité

Une activité politique et revendicative tendue et inquiétante ! Avec un budget 2026 adopté par 49-3 successifs, insatisfaisant mais prenant cependant en compte la suspension jusqu'en 2027 de la réforme des retraites et écartant des mesures

douloureuses pour les retraités. Autres sujets : le désintérêt de nos concitoyens à participer à la vie politique, confirmé lors des dernières élections municipales, la pauvreté qui progresse avec, en 2026, 10 millions de Françaises et Français ne mangeant pas à leur faim, et la montée de l'extrême droite...

Défendre nos valeurs pour garantir une société de respect mutuel et de justice sociale, c'est le combat prioritaire que mène la CFDT contre l'extrême droite raciste, xénophobe, anti-sociale qui fracture la société et renforce un climat de méfiance.

Sur le plan international, les conflits se poursuivent et se multiplient : en Ukraine, en Palestine, en Afghanistan, en Afrique, en Asie et maintenant au Moyen-Orient avec la guerre déclarée entre les États-Unis, Israël et l'Iran qui fait payer un lourd tribut aux populations civiles et entraînant un bouleversement de l'économie mondiale.

### Le CESER

Cécile Fouet Brisset présente le CESER dont elle est membre. Cette assemblée, unique dans le paysage institutionnel, est constituée de 120 conseillères et conseillers provenant du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif ligérien représentant ainsi la société civile.

Outre les rapports budgétaires, le CESER apporte son analyse, ses préconisations et sa vision prospective à l'ensemble des acteurs et décideurs des territoires. Il participe aussi à une mission d'évaluation et de suivi des politiques publiques. Son existence est toutefois menacée par les restrictions budgétaires actuelles.

### Une nouvelle secrétaire de la SSR 3C

Avant de clore cette AG autour d'un repas convivial, les participants ont été informés que Carole Decockman serait élue, à compter du 2 avril prochain, date du prochain bureau, nouvelle secrétaire de notre SSR 3C.

Carole Decockman



De gauche à droite : Olivier Kassous, Cécile Fouet Brisset, Carole Decockman, Jean-Paul Bourdet, Brigitte Lodé, Bernard Geay

Vendredi 20 mars 2026, une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour cette rencontre annuelle, une journée riche et intéressante. Deux thèmes principaux ont été abordés : la mixité sociale et la lutte contre l'extrême droite.

### La mixité sociale dans les établissements scolaires

Sur ce sujet, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé qu'il n'y aurait pas de révision de la carte des REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) avant les élections de 2027. Il y a pourtant nécessité de réfléchir sur les critères d'attribution du label REP.

Des expériences départementales de mixité sociale existent dans les collèges. Le nouveau collège Floresca Guépin, à Nantes, regroupe deux anciens collèges du centre-ville et un collège du quartier du Breil (en REP). Et l'expérience est positive même si l'Éducation Nationale ne soutient pas assez par manque de moyens.

Les évaluations des élèves montrent un petit écart maintenu entre élèves issus de REP et les autres et une différence dans la vitesse de travail. Des mouvements d'élèves dans les deux sens ont eu lieu en cours d'année : des arrivées, des départs pour mécontentement, mais pas plus qu'ailleurs. Enfin, seulement deux enseignants ont demandé leur mutation, soit très peu, ce qui est positif pour la stabilité de l'équipe.

L'émission *Les Pieds sur Terre* sur France Culture a enquêté sur la situation du collège à ce sujet. Des podcasts sont à retrouver sur le site de Radio France : Le collège des possibles/les parents d'élèves/les deux CPE/L'histoire de Mouhamed.

### La lutte contre la montée de l'extrême droite

Afin de s'interroger sur les moyens de lutter contre la montée de l'extrême droite, une étude du sociologue Vincent Tiberj sur le paradoxe de l'évolution des mentalités puis l'analyse de la montée de l'extrême droite a été présentée.

Les études montrent que si les Français sont plus tolérants sur les thèmes sociétaux (égalité hommes-femmes, tolérance à l'égard des migrants ou acceptation des minorités sexuelles...) et sont plus en demande de redistribution, cela n'empêche pas la montée des votes vers l'extrême droite. C'est, semble-t-il, les transformations du monde du travail, la précarité et le recul du syndicalisme qui expliquent cette montée de l'extrême droite (l'isolement, l'individualisme, la critique des situations sociales...).

Face à ce constat, les réponses de la CFDT s'articulent autour de la défense de la laïcité, du syndicalisme, de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, du rapprochement avec les travailleurs et la chasse aux idées fausses et de la critique des éléments libéraux du programme du RN.

Pour compléter cette journée un point a été fait d'une part sur les actions du Pacte de pouvoir de Vivre, d'autre part sur l'actualité de la CFDT avec Katell Guillo, secrétaire régionale territoriale, et enfin sur la vie du Syndicat Régional CFDT-Éducation avec une nouvelle équipe dynamique issue du dernier congrès.

Cette journée très positive sera renouvelée l'an prochain.

Michel Faucou



# Un conciliateur de justice à l'AG de la SLR Saint-Sébastien

La réunion de la SLR Saint-Sébastien s'est réunie le 13 mars 2026. 15 adhérents y participaient et 4 s'étaient excusés.

Avant d'aborder l'ordre du jour, l'assemblée a une pensée pour les camarades qui nous ont quittés récemment : Yvon Doussin, Gildas Guillevin et Léon David. Ils appréciaient ces moments de retrouvailles que sont nos assemblées générales.

Ensuite, Pierre Garin, conciliateur de justice au T. J. de Nantes, présente sa fonction. Le T. J. c'est le tribunal judiciaire, juridiction regroupant le tribunal d'instance et le tribunal de grande instance. Que Pierre soit ici remercié.

La réunion s'est poursuivie par la présentation de l'ORPASS

(Office des retraités et personnes âgées de Saint-Sébastien) est une structure qui fonctionne bien. Elle compte plus de 1 000 adhérents. C'est un lieu de réflexion sur les personnes âgées qui souvent apprécient les activités proposées. Celles-ci sont diverses et vont du thé dansant à la belote pour citer les activités les plus suivies.

La CFDT y est représentée par Henri Chevolleau qui se tient au courant mais n'a pas le droit de vote. Puisque l'on n'a pas ce droit, la question se pose de savoir si l'on continue à y participer.

La réunion, terminée à 16 h, était suivie du pot de l'amitié.

## Le conciliateur de justice

Un conciliateur de justice est un collaborateur de la Justice. Il peut avoir une expérience juridique et a suivi une formation spécifique, le but des interventions étant d'alléger la charge des tribunaux en essayant de régler des problèmes du quotidien comme les troubles de voisinage, ceux de mitoyenneté, entre propriétaires ou locataires de maison, d'appartement, d'élagages d'arbres, etc.

Sont concernées aussi les suites d'achats, d'une voiture qui, par exemple, tombe en panne trop rapidement.

Tous les litiges inférieurs à 5 000 euros doivent être vus en premier lieu en conciliation ; au-dessus de cette somme, l'affaire est du ressort du tribunal.

Le principe du conciliateur est d'essayer de trouver un accord entre les parties, sans prendre position, ce qui est difficile parfois. Il faut souvent faire accepter l'échec pour trouver une solution au lieu d'aller au tribunal. Le demandeur comme le défendeur peuvent se faire assister d'un avocat, d'un membre de sa famille ou d'une personne proche. Lorsqu'il s'agit d'un avocat, celui-ci ne fait qu'assister. Il ne plaide pas.

Le conciliateur effectue un travail bénévole ; une somme de 162 euros par trimestre lui est attribuée pour le défrayer des timbres, achat de papier, frais d'imprimante, etc.

C'est un bénévolat intéressant, valorisant et à la portée de chacun puisqu'une formation est proposée à Rennes. Un conciliateur doit obligatoirement effectuer au moins une formation par an, sur différents thèmes. Ces formations sont généralement dispensées à la Cour d'Appel de Rennes, mais aussi à Nantes et même à Paris, Bordeaux, etc.



Il y a 32 conciliateurs de justice au tribunal judiciaire de Nantes. On recrute... et il n'y a pas de limite d'âge (le doyen à Nantes a 92 ans !).

Dans la pratique, le planning est donné deux jours avant la rencontre ; le conciliateur peut être amené à se déplacer. Il travaille également par mail, téléphone et en visioconférence.

### Contactez un conciliateur de justice

Directement à la mairie ou par mail ou par téléphone. Il faut compter environ un à trois mois pour obtenir un rendez-vous.

Les personnes habitant Nantes peuvent aller directement à la Maison de la Tranquillité, 11 boulevard de Stalingrad, Nantes

*Michel Moreau.*

## Première réunion de la toute nouvelle SLR Nantes

*Vie des sections*

Accueillis par un café/thé convivial, 25 retraités de Nantes se sont réunis le 31 mars dans les locaux CFDT de la gare de l'État pour débattre du numérique dans nos vies. En ouverture, Soizic Baudouin a présenté les activités de l'Ulran dont elle est la secrétaire.

Le tour de table a tout de suite commencé par les arnaques en ligne, Cécile Fouet Brisset a insisté sur la vigilance nécessaire : vérifier qui est l'expéditeur, prendre le temps de répondre, ne pas donner d'information personnelle y compris quand on croit qu'il s'agit de notre banque ou une personne connue.

Cécile nous a ensuite décrit les différents réseaux sociaux, étatsuniens pour la plupart. La présence de la CFDT sur ces réseaux sociaux, principalement *Facebook*, a également fait l'objet d'une présentation, sans oublier le site de l'ULRAN !

Philippe Lucente est intervenu ensuite sur la fin programmée de Windows 10 et les risques de rester avec ce système d'exploitation lorsqu'il ne sera plus mis à jour d'ici la fin de l'année. Pour passer à la version 11, il faudra vérifier que notre matériel a les capacités pour le prendre en charge... sinon il faudra acheter un nouveau matériel ! Ce pourrait être un ordinateur reconditionné donc moins cher. Une autre solution est peut-être de se convertir au système linux, qui est gratuit. Il faudra se faire aider.

La plupart des informations et d'autres contenus sont à retrouver sur le site de l'ULRAN, rubrique « Actualité » :

<https://ulran.fr/le-numerique-dans-nos-vies/>

En conclusion, les participants ont souhaité que des réunions sur d'autres thèmes soient également organisées. Les suggestions des adhérents de Nantes seront les bienvenues.

*Luc Clasquin*



*Cécile Fouet Brisset et Philippe Lucente*



Photos de cette page : 1<sup>er</sup> mai 2026

Pour les retraités, renforcer la CFDT c'est fidéliser les adhérents, trop nombreux à quitter leur syndicat au moment de la retraite. Cela nécessite de notre part une étroite concertation avec les syndicats de salariés, en participant à leurs congrès, à leurs assemblées générales.

Le 2 avril 2026, nous avons été invités au congrès Santé-sociaux de Nantes qui se déroulait à Clisson. Nous avons bien sûr participé aux débats et, comme ancienne secrétaire de ce syndicat dans les années 80, cela m'a rajeuni de quelques années. Un grand merci pour cette invitation.

Mais les priorités de cette journée étaient d'expliquer le rôle du syndicat des retraités, de faire connaître nos actions pour proposer l'adhésion et de préparer la rencontre avec des élus.

Quand nous connaissons les mauvaises conditions de travail de ce secteur de la santé et le manque de personnel dont il souffre, nous comprenons que le départ à la retraite peut être un *ouf* ! de soulagement. Pourtant, rester militant ou tout au moins adhérent CFDT demeure un engagement important et permet de continuer à AGIR ! Par exemple en participant à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai.

Les syndicats Construction bois et Services ont déjà fait la démarche de nous rencontrer, nous espérons que d'autres syndicats et structures feront de même. Ils peuvent nous contacter par mail : [ulran.cfdt@gmail.com](mailto:ulran.cfdt@gmail.com) ou sur notre site : [ulran.fr](http://ulran.fr)

Soizic Baudouin



## Vive le 1<sup>er</sup> mai qui restera un jour férié et chômé !

Cette année le séjour de vacances organisé par l'association loisirs de l'ULRAN aura lieu du 22 au 29 août à Merlimont, dans le Pas-de-Calais, près de la baie de Somme.

Lors de la rencontre de novembre 2025, le lieu des vacances avait été décidé par ceux qui envisageaient de participer au séjour 2026.

Et depuis, l'équipe de l'association a préparé activement le séjour. Trois d'entre nous sont allés sur place pour découvrir le centre, sa direction, les conditions matérielles du séjour et mettre au point son programme exact. Il a fallu aussi faire la publicité sur le projet de séjour, enregistrer les pré-inscriptions, remplacer ceux qui annulaient leur participation par des personnes inscrites sur la liste d'attente. Certains d'entre nous se sont occupés de faire l'appel d'offre pour choisir l'autocariste qui nous transportera, d'autres de monter les dossiers pour obtenir l'aide de l'ANCV et la subvention de la CARSAT, de mettre à jour le dossier que chaque participant doit constituer, de les envoyer puis les vérifier quand nous les recevons, de faire le budget du séjour, etc.

Le 12 mai après-midi, les participants se retrouveront à la gare de l'État <sup>1</sup>.

Nous y ferons un peu connaissance, particulièrement au cours du pot qui succédera à la réunion. Avant cela, ils auront été informés des détails matériels du séjour et de son programme. Sera aussi organisé le départ, pour répartir ceux qui partiront de Saint-Herblain et ceux qui le feront de la Beaujoire. Il faudra enfin effectuer la répartition de chacun dans les gîtes et donner les derniers détails d'organisation.

Durant le séjour, diverses excursions sont prévues, pleines de promesses : la découverte des stations balnéaires proches, une journée sur la côte Picarde avec la baie de Somme, la visite de Montreuil-sur-Mer, les caps Gris-Nez et Blanc-Nez, Calais, Berck-sur-Mer et les phoques de la baie d'Authie. On ne s'ennuiera pas.

Il ne restera plus pour chaque participant qu'à préparer sa valise et être en forme pour le 22 août !

<sup>1</sup> Quand vous lirez cet article, la réunion dont il est question aura eu lieu. Ce n'était pas le cas lors de la composition de ce bulletin.

André Darrouzet



Cap Gris-Nez



Citadelle de Montreuil-sur-Mer



Les bourgeois de Calais



Les bungalows du village-vacances

## Journée conviviale à Angers



**Samedi 10 octobre 2026**

**Journée conviviale organisée par l'Association des Loisirs des Retraités CFDT de l'agglomération nantaise**

Cette sortie au parc Terra Botanica s'inscrit dans le programme d'actions et de solidarité intergénérationnelle de la « semaine bleue » consacrée aux retraités et personnes âgées.

En octobre, le parc végétal célèbre la Fête de l'Automne avec des paysages et des attractions qui feront voyager petits et grands dans un monde luxuriant.

Le coût de la visite du parc avec le repas pris sur place est de 48,50 € et de 34 € pour les adhérents non imposables.

Le déplacement sera pris en charge par l'Union Locale des Retraités de Nantes. Le moyen de transport sera déterminé en fonction du nombre des participants.

Pour mener à bien l'organisation de cette journée les demandes d'inscription sont à retourner dès que possible et avant le 20 juin 2026 à

**Nelly Guillory, 8 chemin de la Charrée 44100 Nantes**

**Tél : 06 16 75 05 64 mail : nelly.guillory@orange.fr**

**Vous indiquerez vos nom et prénom, numéro de téléphone, votre adresse postale et votre adresse courriel.**

**Précisez le nombre de personnes concernées.**

**Joignez un chèque de 48,50 € ou d'un multiple de cette somme, chèque établi à l'ordre de ACSNAN.**

Vous connaissez ce lieu et souhaitez le revisiter ?  
 Vous ne le connaissez pas mais vous sentez qu'il y a là beaucoup à découvrir ?

**Rendez-vous mardi 26 mai 2026,  
 à 14 heures**

sur le site du Chronographe  
 21 rue Saint-Lupien, 44400 Rezé

Merci de vous inscrire auprès de  
 Françoise : 06 20 27 49 19  
[francoise.michard@orange.fr](mailto:francoise.michard@orange.fr)

Visite gratuite



## Stationnement gratuit pour les personnes à mobilité réduite

Bon à savoir



Dans son dernier numéro, *CFDT Retraités de Loire-Atlantique* expliquait le système LAPI qui offre la possibilité de stationner gratuitement. Nous complétons aujourd'hui cette information. En effet, des places sont réservées aux titulaires de la carte de stationnement "Handicapé" leur permettant d'accéder à des places réservées sur la voirie, dans les parkings et de stationner en zone piétonne. Ainsi, à Nantes, 778 places sont réservées sur la voirie et 80 dans les parkings du centre-ville et de la gare.

### Stationnement gratuit permanent

Les emplacements de stationnement "Handicapé" sont destinés exclusivement aux personnes titulaires de la carte européenne pour handicapé ou, plus récemment, de la carte mobilité inclusion (CMI).

Cette carte leur permet de stationner gratuitement sur toutes les places de stationnement réservées, y compris dans les parkings du centre-ville et de la gare, et aussi sur les places non réservées du périmètre de stationnement payant sur voirie.

Cette carte permet aussi de stationner dans toutes les aires piétonnes de Nantes pour une durée maximale de 2 heures, 24h/24.

**Attention !** Les personnes titulaires d'une carte européenne de stationnement ou de la carte d'invalidité à durée définitive

devront faire une demande de CMI avant le 31 décembre 2026 afin de bénéficier de la nouvelle carte. En effet, ces cartes ne seront plus valables à compter de cette date.

### Stationnement gratuit temporaire

Le ticket PMR (personne à mobilité réduite) pris à un horodateur permet de stationner à n'importe quel moment et endroit sur toutes les zones du stationnement payant de la ville. L'inconvénient est qu'il faut le prendre à chaque fois. Deux possibilités pour y accéder :

- Sur l'horodateur, appuyer sur la touche "Handicapé", puis suivre les indications
- Sur le smartphone, en ayant au préalable créé un compte *PayByPhone*, cliquer sur l'icône de l'application. Suivre les indications. Lorsque l'horodateur demandera de choisir un lieu, taper le code 44035 (il correspond à l'autorisation d'occupation du domaine public).

**Attention !** La carte CMI-S ou CES doit rester apposée sur le pare-brise, pour les contrôles visuels.

*Dominique Veneau*



**Bulletin trimestriel de l'ULR Nantes & Alentours**

**Rédaction** 9 place de la Gare de l'État  
 Case postale n° 9  
 44276 NANTES Cedex 2  
 Tél. 02 51 83 29 00  
[ulran.cfdt@gmail.com](mailto:ulran.cfdt@gmail.com)

**Courriel** <https://ulran.fr>

**Site internet** <https://ulran.fr>

**Directrice de publication** Soizic Baudouin

**Rédacteurs** Jean-René Baron  
 Soizic Baudouin  
 Jean-Louis Foucaud  
 Bernard Geay  
 Michel Moreau  
 Pierre Onillon  
 René Reculeau  
 Dominique Veneau  
 Michel Moreau  
 Dominique Veneau

**Mise en page** Coll. CFDT

**Crédits photographiques** La Contemporaine

**Impression** Sainte-Luce-sur-Loire

**ulran.fr**

**Vous y trouverez  
 les dernières  
 informations  
 de l'UTR  
 des ULR  
 des SSR**

**VOUS CHANGEZ  
 d'adresse et/ou  
 de compte bancaire  
 PRÉVENEZ-NOUS !**

**ulran.cfdt@gmail.com**

OU

**ULR CFDT**  
 9 place de la gare de  
 l'État  
 Case postale n° 9  
 44276 NANTES CEDEX 2

**Prochain Nantes Agglo**

**N° 109 - Octobre 2026**

**Articles à envoyer  
 pour le jeudi 8 octobre 2026**

**Envoi conjointement à**  
[soizic.baudouin@hotmail.fr](mailto:soizic.baudouin@hotmail.fr)  
[michel.pierre.moreau@gmail.com](mailto:michel.pierre.moreau@gmail.com)  
[dominique.veneau@wanadoo.fr](mailto:dominique.veneau@wanadoo.fr)

**PEFC**  
 10-31-3799

**Certifié PEFC**

Ce produit est issu de  
 forêts gérées  
 durablement et de  
 sources contrôlées

[www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)